

Eolienne

Utilisant une ressource naturelle inépuisable, une éolienne transforme l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique puis en électricité. Les grandes éoliennes peuvent être installées sur terre « on shore » (plus d'information sur la production territoriale : <https://zealous-nobel-aa39f4.netlify.app/> et en mer « off-shore » (plus d'information sur <https://www.belgianoffshoreplatform.be/fr/production/>).



Durée de vie

Une éolienne fonctionne entre 20 et 25 ans.

Production

Comme pour le solaire thermique et le solaire photovoltaïque, la production éolienne dépend des conditions météorologiques à cela, il y a la hauteur du mat, la forme et la longueur des pales, la puissance de la turbine. En Belgique, une éolienne de 3MW permet d'alimenter entre 1.700 à 1.900 foyers.

Economie d'émissions de CO2

Le savez-vous ? Une éolienne terrestre de 3MW permet d'économiser 1.368 tonnes de CO2 par an. En termes d'équivalence, cela correspond à 7.121.052 km parcourus en voiture.

Cout à l'installation

En Wallonie, une éolienne coûte environ 4 millions d'euros à l'installation

L'investissement peut être individuel ou collectif. En tant que particulier, de nombreuses coopératives citoyennes existent en Wallonie. Les avantages sont multiples : profiter des retombées économiques au niveau local, de mettre en place un circuit court de l'énergie, autonomie énergétique

Les petites éoliennes n'ont aucun intérêt pour les particuliers, elles sont moins performantes et moins rentables

Plus d'informations :

<https://www.renouvelle.be/fr/cest-le-moment-dinvestir-dans-leolien-citoyen/>

<https://energiecommune.be/documentation/eolien/>

